



FICHE DE POSTE

RÉGISSEUR·EUSE GÉNÉRAL·E

La Maison Populaire

Avec plus de 2 500 adhérent·es chaque saison, la Maison Populaire est un lieu emblématique de la ville de Montreuil, forgée sur des valeurs d'éducation populaire. Les actions et ateliers qu'elle propose dans les domaines des arts visuels, du numérique, de la musique, de la philosophie, du sport, de la danse, du cirque et du théâtre s'adressent à tous les publics et visent à favoriser un large accès à la culture et aux loisirs. Elle développe également un processus de recherche et d'expérimentation au sein d'un Centre d'art contemporain, d'un Fablab et à travers des résidences artistiques. En regard des pratiques amateurs musicales, la Maison Populaire développe une programmation de concerts de musique actuelle et soutient la création.

Les missions de l'association sont définies par son Assemblée générale et leur mise en œuvre est contrôlée par le Conseil d'administration et le Bureau. La structure se compose de quatorze permanents administratifs et de plus de soixante-dix intervenant·es pédagogiques, salariés ou sous convention, pour un total de 19 ETP et 1,5 M€ de budget annuel.

Finalité du poste

La régie générale est un poste essentiel au sein de la Maison Populaire. Son rôle consiste à coordonner techniquement, logistiquement et administrativement la réalisation des productions : organisation des événements du début à la fin, en assurant la préparation, la mise en œuvre et le suivi logistique, ainsi que le respect des règles de sécurité et d'hygiène. Le ou la régisseur·euse général·e prépare et assure la mise en œuvre des dispositifs techniques et des ressources nécessaires à la conduite de la programmation et des activités dans le respect du cadre budgétaire prévu. Il ou elle coordonne des solutions techniques en réponse aux exigences de sécurité et aux demandes techniques de la programmation artistique – expositions, concerts, performances, spectacles, workshops, restitutions,

ateliers et conférences.

Le ou la régisseur·euse général·e assure également la coordination de la sécurité et de l'entretien des bâtiments, assurant ainsi la bonne marche de toutes les activités et la sécurité des personnes. Dans le cadre du développement du projet de la structure construit à l'échelle de l'Ile de France, le ou la régisseur·euse accompagnera le nouveau projet architectural de la Maison Populaire au 105 rue P. de Montreuil.

Positionnement et classification du poste

Le ou la régisseur·euse général·e est placé·e sous la responsabilité hiérarchique de la directrice.

Il ou elle travaille en étroite collaboration avec les chargés de projets pour la préparation des événements : concerts, expositions, projets de médiation, restitution des pratiques amateurs...

Le ou la régisseur·euse général·e coordonne les éventuels régisseurs techniques spécialisés dans chaque domaine, veillant au bon déroulement technique des événements.

Le poste est classé groupe F de la CCN ECLAT, coefficient 350

Missions

Régie technique et production événementielle (60 %)

- Réalise les études techniques préalables aux événements : réception des fiches techniques, anticipation des besoins et négociation éventuelle avec les partenaires artistiques sur les moyens techniques disponibles : expositions, concerts, spectacles, performances, restitutions d'ateliers de pratique amateur, événements hors les murs...
- Propose des solutions optimisant les moyens économiques et matériels dans le respect du budget alloué en collaboration avec la Directrice
- Coordonne et fidélise un vivier de personnels intermittents et planifie les embauches des personnels techniques (régie de construction, son et vidéo)
- Conçoit les plans d'implantation et recense les matériels nécessaires à l'équipement du lieu d'accueil en fonction des différents lieux de programmation (Centre d'art, salle de concert, espaces d'ateliers et extérieurs)
- Coordonne la planification des installations des expositions et des événements en fonction du planning général
- Conduit l'accrochage des œuvres en collaboration avec la ou le commissaire d'expositions, la référente interne du Centre d'art
- Assure l'acheminement des œuvres et réalise les transports éventuels des œuvres pour les besoins des expositions
- Assure la maintenance des œuvres pendant leur exploitation
- Supervise et garantit le bon fonctionnement et la conformité des installations (montage, démontage, contrôle et rangement)
- Effectue les commandes matérielles, loue le matériel technique et sollicite des prêts de matériel

- Construit un réseau de partenaires pour faciliter la circulation de matériel et le partage de compétences.
- Coordonne et organise l'accueil des équipes artistiques et des prestataires techniques : préparation des feuilles de route, réservations d'hôtels, de repas et des transports nécessaires
- Dialogue avec les référents techniques des équipes artistiques accueillies et leur expliquer les fonctionnalités du lieu d'accueil
- Conçoit des installations lumières adaptées au lieu et en accord avec les régisseurs des productions
- Assure la régie lumière ou son lors des événements (concerts, lectures, performances)
- Forme aux outils de la régie les personnes habilitées à les utiliser
- Applique et fait appliquer les consignes de mise en sécurité d'un spectacle ou d'un événement
- Assure la sécurité du public
- Veille au confort d'écoute et de vision du public

Régie des bâtiments : sécurité, travaux, entretien, stockage (30 %)

- Supervise le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) : coordination avec les différents services de la Maison Populaire pour la mise à jour annuelle du document en respectant la législation
- Suit les échanges et négociations avec les services techniques de la Ville de Montreuil pour l'entretien des locaux et les demandes de travaux de rénovation.
- Vérifie avec les services techniques municipaux les installations et leur conformité et organise des visites périodiques de contrôle
- Assure le suivi de l'avancée et de la bonne exécution des travaux du 105 rue P. de Montreuil et de l'ensemble des locaux existants
- Assure une veille législative pour assurer le respect des normes de sécurité et d'hygiène de l'ERP
- Évalue et réalise un diagnostic des contraintes, fonctionnalités et conditions d'équipement des lieux d'accueil
- Entretient et organise les espaces de stockage, supervise l'inventaire annuel du parc de matériel
- Supervise l'application des consignes de sécurité et l'évacuation des lieux d'accueil en cas d'urgence
- Organise le calendrier des formations obligatoires en sécurité de l'équipe

Missions générales (10 %)

- Participe à la vie générale de la structure : manifestations, accueil des publics, permanences, AG
- Participe aux permanences d'inscription des adhérent-es en début et fin de saison

Perspectives d'évolution internes et externes

Après avoir acquis une expérience significative, le régisseur-euse général-e pourra évoluer en interne vers un poste de direction technique dans le cadre d'un développement des ressources liées à l'ouverture d'un nouveau lieu pour la Maison Populaire, nécessitant l'embauche d'une deuxième personne sur un poste technique permanent.

L'expérience et les compétences du ou de la régisseur·euse général·e lui permettront également d'évoluer en externe vers des postes similaires dans des structures d'envergure plus importante ou vers un poste de directeur·ice de production.

Compétences / capacités requises

Connaissances	Savoir-faire	Savoir-être
Bonnes connaissances en techniques du son, de la lumière et de la vidéo	Lire une fiche technique	Rigueur, dans l'application des normes de sécurité notamment
Connaissances en régie d'exposition	Anticiper les besoins	Capacité à trouver des solutions
Règles de sécurité des ERP	Gérer un budget	Adaptabilité et sens de l'innovation
Règles d'embauche des intermittents techniciens du spectacle	Coordonner une équipe en vue de la réalisation d'un événement culturel	Capacité à travailler en équipe
Polyvalence culturelle et connaissance du milieu artistique		Curiosité et ouverture d'esprit
Habilitation électrique + SSIAP 1		Sens de l'anticipation et capacité à gérer le stress

Moyens mis à disposition

- Bureau permanent dans les locaux de la Maison Populaire
- Ordinateur fixe
- Parc de matériel technique

Fin des candidatures : dimanche 26 juillet

Entretiens : lundi 31 août

Prise de poste : lundi 21 septembre

CDI à temps plein

Groupe F, Coefficient 350 : salaire conventionnel de 2 491.44 euros brut mensuel + éventuelle prime de reconstitution de carrière à l'embauche + tickets restaurant pris en charge à 60% par l'employeur.